

Appel à Projets « Flagships 2024 »

Graduate School Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes

Contexte

Au sein de l'Université Paris-Saclay, dans un écosystème unique regroupant centres académiques et partenaires industriels au sein d'un même territoire, la **Graduate School «Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes – GS SIS»** fédère et soutient des activités de recherches en ingénierie. En termes d'effectifs, elle représente 52 laboratoires, de l'ordre de 1420 chercheurs/enseignants chercheurs (EPST et EPICS confondus), 90 IR et 736 doctorants inscrits pour 492 HDR.

La GS SIS contribue à répondre, par la formation, la recherche et l'innovation, aux grands défis sociétaux sur neuf domaines thématiques : Ingénieries biochimique, chimique et biomédicale ; Science et génie optique ; Génie électrique et physique appliquée ; Mécanique des fluides et des solides ; Sciences et génie des matériaux ; Génie industriel et manufacturier ; Science computationnelle et mathématiques appliquées ; Automatique contrôle et robotique ; Télécommunications.

Elle s'attache à préparer le monde de demain et à rechercher un équilibre entre développements écologique et économique de nos sociétés en menant une recherche au meilleur niveau mondial.

Objectifs principaux de l'appel à projet

La GS SIS souhaite soutenir la construction de projets de recherche structurant la communauté de l'ingénierie dans l'environnement Paris – Saclay, autour de thématiques phares, destinées à acquérir une forte visibilité. Les projets « Flagships » de cet appel ont ainsi pour objectifs de faire émerger un consortium ayant un fil rouge thématique clairement défini, et de présenter des ambitions de structuration affirmées. Ces ambitions pourront se traduire, à l'issue du projet, par des réponses à des programmes nationaux structurants, par la construction de GDR, de GIS, de fédérations de recherches, etc. ou encore par la valorisation de thématiques fédératives sous la forme de LabCom ou de startups.

Le soutien proposé par la GS SIS dans le cadre de cet AAP consiste en un financement pouvant atteindre **250 k€ annuels**, sur une durée pouvant aller de **24 à 48 mois**. Le soutien de la GS sera également apporté sous la forme d'une aide à la structuration et à la valorisation des recherches, grâce au suivi du projet par la chargée ou le chargé de projets de la GS SIS. Ce soutien permettra en particulier de fluidifier le lien entre le consortium du Flagship et les structures d'aide à la recherche et à la valorisation de l'Université.

Les Flagships peuvent être évolutifs au cours de la période de financement. Ainsi, en concertation avec la GS SIS, le périmètre du consortium ainsi que le budget peuvent être révisés annuellement et de manière évolutive par rapport à la première lettre d'intention.

Les Flagships peuvent faire suite à des projets initiaux tels que ceux soutenus par la GS SIS à travers l'AAP « Initiatives ».

Conditions d'éligibilité

Les projets « Flagships » sont destinés à évoluer tout au long de leur déroulement ; il n'y a pas de condition sur le nombres d'équipes impliquées au démarrage du projet, mais il est attendu que le consortium réunisse au moins 5 équipes de laboratoires différents de la GS SIS **en fin de projet**. Des équipes extérieures au domaine de

l'ingénierie peuvent également être intégrées au projet. **Cependant seules les équipes du périmètre de la GS SIS sont habilitées à recevoir un soutien financier.**

Une chercheuse ou un chercheur ne peut soumettre qu'un seul projet en tant que coordinatrice/coordinateur d'un projet Flagship.

Budget et Dépenses éligibles

Le budget alloué se situe entre 150 k€ et 250 k€ annuels.

Tout type de dépenses est éligible.

Les dépenses liées aux investissements peuvent entrer dans le cadre d'un co-financement.

La durée maximale des allocations postdoctorales **est limitée à 24 mois**. Sont éligibles les titulaires d'un doctorat depuis moins de 2 ans au moment de la sélection du candidat. Pour des docteurs ayant réalisé leur thèse dans un des laboratoires partenaires du projet, il sera demandé de montrer l'évolution de ses missions et la plus-value en terme de collaboration avec les autres membres du consortium.

Le financement des allocations doctorales est prévu pour une durée **de 3 ans**. Le montant des allocations devra être conforme à la politique salariale de l'établissement porteur. L'embauche devra se faire en accord avec les règles de l'école doctorale choisie.

Critères d'évaluation

Outre les critères habituels de qualité scientifique et de clarté de présentation, les critères de sélection seront :

L'implication d'équipes issues de différents laboratoires de préférence de disciplines différentes au sein de la GS SIS.

La **clarté** de l'articulation interdisciplinaire au sein de la GS SIS, et la lisibilité de la thématique du Flagship.

La **nouveauté** apportée par le projet et son potentiel pour fédérer différentes équipes de la GS SIS.

Les **objectifs de structuration** de la communauté en ingénierie dans le périmètre Paris-Saclay et les ambitions de visibilité du consortium. Seront en particulier appréciées les perspectives envisagées dans ce domaine à l'issue du projet (GDR, GIS, fédérations de recherche, valorisation, LabCom, startups...).

La **pertinence** de la demande de financement (aspects scientifiques, évaluation des coûts, apport pour la communauté du plateau de Saclay, applications potentielles).

Procédure de soumission

La soumission se fait en 2 étapes.

Dans une première étape, **une lettre d'intention** d'une à deux pages est soumise (modèle fourni en annexe). Celle-ci présentera les grandes lignes du projet (la thématique envisagée, le consortium, les ambitions, le budget estimatif. Elle servira à donner les premiers éléments permettant d'échanger avec la GS SIS pour la construction du projet complet.

Dans une seconde étape, **un dossier plus complet** de 10 à 15 pages sera soumis pour les propositions retenues après expertise de la GS SIS.

Les soumissions se font par mail à projets.gs-sis@universite-paris-saclay.fr et selon le calendrier ci-dessous.

Calendrier

Ouverture de l'appel à candidature :	3 avril 2024
Date limite de réception des lettres d'intention :	5 juin 2024 (23h59)
Réponse aux lettres d'intention :	19 juin 2024
Soumission dossier complet Flagship 2024 :	29 septembre 2024 (23h59)
Analyse des projets et audition des projets retenus :	Octobre/Novembre 2024
Publication des résultats :	Décembre 2024

Engagement des équipes

Les équipes lauréates de l'AAP « Flagships 2024 » de la GS SIS, s'engagent à :

- Transmettre annuellement les états d'avancement et le bilan du projet, en respectant les délais indiqués et le format des documents.
- Convier la chargée ou le chargé de projets de la GS SIS aux réunions de lancement et d'avancement du projet pendant toute sa durée (réunions annuelles a minima), afin d'assurer un suivi régulier et efficace.
- Afficher, dans le cadre d'une publication écrite (article, actes de conférences...) le texte de remerciements suivant : « Ce travail a bénéficié d'une aide dans le cadre de l'appel à projet Flagships 2024 de la Graduate School Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes »
- Afficher, dans le cadre d'une communication orale (conférence, séminaire, workshop, école...) le logo de la GS SIS. Ces logos sont téléchargeables sur [le site internet](#) de la GS SIS.

Contacts

Pour toute information complémentaire ou demande liée à l'appel à projet, vous pouvez contacter la GS SIS à l'adresse mail : projets.gs-sis@universite-paris-saclay.fr

Annexe – Modèle de Lettre d'intention « Flagship 2024 » Graduate School GS-SIS

Le présent document rempli se limitera à deux pages maximum

Titre du projet et acronyme

Porteur

Nom, qualité, laboratoire d'appartenance et coordonnées de du porteur.

Consortium

Préciser les équipes impliquées, les laboratoires d'appartenance, le nom et la qualité des référents impliqués dans chaque équipe. Pour ceux-ci, préciser les coordonnées de contact.

Descriptif (environ 1 page)

Préciser la thématique, le périmètre scientifique, les objectifs et la nouveauté du projet, la pertinence du consortium vis à vis des objectifs de l'AAP et son évolution au cours du projet, la durée envisagée et les principales étapes du projet, l'enveloppe budgétaire (co-financement inclus) et les dépenses envisagées en particulier pour la première année du projet, les ambitions en termes de visibilité, de structuration et de pérennisation à l'issue du projet.

Contacts

Pour toute information complémentaire ou demande liée à l'appel à projet, vous pouvez contacter la GS SIS à l'adresse mail : projets.gs-sis@universite-paris-saclay.fr